

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 138

Artikel: Avis industriels et commerciaux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249997>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

se livrer n'est pas admise par le Tribunal comme moyen sérieux d'existence. Et, de fait, c'est aux occupations quelconques qu'appartiennent ces professions singulières si souvent révélées aux audiences correctionnelles.

Cependant on aurait tort de d'assimiler absolument à ces états fantaisistes l'industrie d'un nommé Bouzingue, prévenu aujourd'hui d'injures et de coups à un garde-champêtre.

D'abord l'énonciation en paraît toute naturelle : charcutier ambulant ! Aussi, M. le président a-t-il pensé tout de suite qu'il s'agissait de la vente d'une charcuterie sur la voie publique, et il a posé au prévenu une question dans ce sens.

M. le président. — Ainsi, à vous entendre, vous allez dans les campagnes offrir de la charcuterie ; mais vous n'avez ni panier ni marchandise.

Bouzingue. — Moi ? J'ai dit ça ?

M. le président. — Alors, qu'entendez-vous par charcutier ambulant ?

Bouzingue. — C'est pourtant bien clair ; c'est un charcutier qui va de porte en porte.

M. le président. — Offrir quoi ?

Bouzingue. — Offrir ses services. Je suis charcutier de mon état, j'ai été établi ; c'est même moi que j'ai inventé l'oreille de cochon à la Marseillaise. Seulement j'ai eu du malheur ; voilà comment j'offre simplement mes services dans la campagne.

M. le président. — Quels services ?

Bouzingue. — Eh bien ! je crie sur les routes : Qui a des cochons à tuer ? Voilà le charcutier ! fait boudins, andouilles, cervelas, saucisses, petit salé, fromage d'Italie ! Tout un chacun sait que le paysan élève toujours un cochon, alors s'il ne sait pas le tuer ni faire de la charcuterie, il m'appelle.

M. le président. — Pouvez-vous citer des individus qui vous ont appelé ?

Bouzingue. — Il y en a des masses.

M. le président. — Et qui ont accepté vos services ?

Bouzingue. — Mes services, oui, il n'y a que mon prix qu'ils n'acceptent pas ; je connais rien de rapia comme les paysans. Je demande 8 francs pour tuer et arranger en charcuterie un cochon, il y a des mufles qui ont le toupet de m'offrir 3 francs. Voyons, mon président, sans être du métier, vous êtes assez connaisseur pour dire que ça vaut bien 8 francs ; voyons, le feriez-vous pour 8 francs ?

M. le président. — Vous avez été arrêté par le garde champêtre, sur la plainte d'une personne que vous obsédiez.

Bouzingue. — C'est comme ça ; on demande du travail aux riches, ils vous font arrêter ; un homme qui a un château à lui appartenant : le château de (cherchant) Mon... Mon quoi ? Montabard. Montpalar. Montpétard...

Le garde champêtre. — Ayant été requis pour arrêter cet homme qui avait pénétré de force dans une propriété...

Bouzingue. — On m'avait dit d'aller là ; qu'il y avait un cochon à tuer.

M. le président. — Taisez-vous !

Le garde champêtre fait connaître que le prévenu l'a injurié et frappé.

M. le président, au prévenu. — Reconnaissez-vous avoir traité le témoin de faim ?

Bouzingue. — Je le retire.

M. le président. — Reconnaissez-vous lui avoir porté un coup de poing ?

Bouzingue. — Je le retire.

M. le président. — Asseyez-vous.

Bouzingue. — Mon président, je suis innocent.

M. le président. — Comment, innocent ! vous venez d'avouer.

Bouzingue. — Oui, mais j'ai du repentir.

M. le président. — Cela peut atténuer votre faute, mais ne fait pas que vous soyez innocent.

Bouzingue. — Mon président, étant petit, j'ai entendu prêcher le curé de chez nous, et il disait (je m'en rappelle comme si c'était d'hier) que les pères de l'Eglise et les docteurs ont dit qu'un repentir sincère est une seconde innocence. J'ai jamais oublié ça ; donc, ayant un repentir sincère, je suis innocent.

M. le président. — Taisez-vous !

Bouzingue. — Je me tais ; mais on m'avait dit qu'il y avait un cochon à tuer au château de Montpétard.

M. le président. — Voulez-vous vous taire ?

Bouzingue. — Si c'est pas vrai, voyez-vous, que je devienne plutôt, à l'instant, un dromadaire sous les yeux du Tribunal.

Bouzingue est condamné à un mois de prison.

Bouzingue. — Voilà ! parce que je cherche à travailler.

LE PRINCE TUAN

Chef des Boxeurs



Le prince Tuan, le féroce chef des Boxeurs, paraît être le véritable maître à Pékin. Il fut appelé à la tête du gouvernement par l'impératrice après la tentative de réforme de l'empereur Kouang-Su. Puis il essaya de supprimer l'impératrice elle-même et fit désigner son propre fils, le jeune Pou-Sing, comme héritier de l'Empire.

Quand, au mois d'avril dernier, le favori de l'impératrice eut été assassiné, l'impératrice, qui attribuait ce meurtre au parti des réformes et au parti des étrangers, fit appel de nouveau à Tuan qui encouragea les Boxeurs. Les Boxeurs sont devenus les maîtres, et Tuan paraît avoir tout le pouvoir. Peut-être même est-il réellement empereur.

Le prince Tuan est venu en Europe il y a une vingtaine d'années. Il a habité Bruxelles et y a fait son éducation militaire. C'était alors un jeune homme parlant très bien français, portant sa queue roulée autour de la tête, affectant des allures tout à fait européennes et exprimant, à chaque instant, le souhait de voir son pays s'ouvrir à la civilisation occidentale. Rien ne pouvait faire prévoir le rôle véritablement monstrueux qu'il tient en ce moment.

Avis industriels et commerciaux

La Protection internationale du travail. — Le Congrès récemment tenu à Paris

a décidé la création en Suisse d'un bureau permanent pour la protection internationale du travail. Le président de l'Association suisse est M. le colonel Frey, ancien conseiller fédéral, un des premiers promoteurs de l'idée V.

Importation des montres de poche au Japon. — La préférence des Japonais pour les montres de poche de dimension extraordinaire diminue de plus en plus. La petite montre est même demandée ces derniers temps ; la montre 18 lignes a un bon écoulement et celle de 19 et 20 lignes est recherchée ; la montre 21 lignes ne trouve presque plus d'amateurs.

L'importation des montres en boîte métal ou plaqué a considérablement augmenté et s'élève actuellement au 31 % la quantité au 17 % de valeur de l'importation totale des montres de poche.

Les montres argent forment encore le grand contingent de l'importation de cet article avec 66 1/2 % sur la quantité totale et avec 64 % sur la valeur totale.

Par contre, l'importation de la montre or est peu importante, elle comprend seulement environ le 2 1/2 % de la quantité et le 18 1/2 % de la valeur totale des montres de poche importées.

Ça et là

Chinois milliardaire. — La plupart des Chinois sont pauvres. Toutefois Li-Hung-Chang, que les récents événements chinois viennent de remettre en vedette, est un des hommes les plus riches de la terre.

Un des premiers éléments de sa colossale fortune, évaluée à plus d'un milliard, fut l'établissement, dans tout l'empire chinois, de bureaux de prêts sur gages et sur hypothèques. Comme il n'y a point de taux légal en Chine, le prêteur avait les coudées franches, et il en profita sans scrupule.

D'autre part, Li-Hung-Chang était propriétaire d'immenses rizières, et, en homme éminemment pratique, ce vice-roi utilisait, pour cultiver ses champs, les soldats qu'il avait sous ses ordres. C'était une main-d'œuvre aussi économique que possible, puisqu'elle était payée et nourrie aux frais du Trésor public. Le produit de ses récoltes avait ensuite, pour débouché naturel, les troupes de terre et de mer, dont Li-Hung-Chang s'était institué d'office le fournisseur attiré.

Voilà un politicien jaune qui donnerait donc des leçons, au besoin, à nombre de politiciens blancs, au point de vue de l'utilisation du pouvoir et de son « rendement » pécuniaire.

Fanfare féminine. — La ville d'Opelousas, en Louisiane, est une des rares cités possédant une fanfare féminine.

Cette fanfare porte le titre d' « Opelousas Academy Ladies' Brass Band » et a été organisée, il y a un an environ, sous la direction d'un excellent musicien qui en est resté le chef. Elle se compose de dix-huit exécutantes, toutes jeunes filles appartenant à la bonne société de la ville.

Cette fanfare assure-t-on, a effectué les meilleurs débuts et est appelée à faire beaucoup de bruit.

Ce n'est jamais bien difficile à une fanfare. Mais il s'agit du bruit de la gloire et tous les féministes feront des vœux pour le succès des intrépides musiciennes.

Une montre géante. — Les journaux de New-York parlent en ce moment, avec enthousiasme,